## Programme de Formation

# Optimiser le compte clients en

# marchés publics et privés

#### **Objectifs**

- Savoir anticiper les éventuels problèmes de paiement
- Utiliser les moyens existant à votre disposition



## Formation

- CAO / DAO / PAO
- **FEEBat**
- Gestion

- Bénéficier de réelles garanties



1 journée (7 h) De 9h à 17h00



Yann LE MOULLEC -Avocat à la Cour, associé SCP VAILLANT, cabinet spécialisé B.T.P.



Maîtriser les fondamentaux de son métier

#### Introduction

Le client public paie tardivement mais il paie toujours, alors que le client privé paie plus vite mais risque de ne pas payer du tout!

Face à une telle situation qui peut être fatale, l'entreprise de bâtiment doit anticiper en utilisant tous les moyens de prévention à sa disposition ; moyens commerciaux, juridiques, financiers ou tout simplement pratiques.

Elle doit aussi ne pas hésiter à mettre en place rapidement les moyens de recouvrement appropriés à sa créance.

Une journée de formation à ne pas manquer, dont le programme ci-après détaille les évolutions les plus récentes en matière de délais de paiement et examine des cas pratiques.

#### Marchés privés et assimilés

#### Les précautions : Le client est-il solvable ?

- Le marché/devis signé et les conditions générales d'intervention,
- Les avances et acomptes,
- La facturation et les délais de paiement,
- La garantie de paiement du code civil et la suspension des travaux,
- Les travaux supplémentaires,
- La réception, le procès-verbal et la levée des réserves,
- La retenue de garantie et sa caution,
- Le décompte général et le solde de tout compte.

### Les moyens de recouvrement

- Première défaillance et mise en demeure/sommation de payer,
- Le dépôt de bilan du client et ses conséquences,
- Quel recours ? Une officine de recouvrement, une assurance-crédit ou l'affacturage?
- Peut-on récupérer les matériaux ?
- Les procédures simplifiées : Déclaration au greffe, injonction de payer ou référé provision?
- Le procès au fond, le contradictoire et l'expertise judiciaire,
- La transaction et la médiation.

Pédagogiques

Moyens

Supports de cours adaptés - Fourniture de modèles de lettres et documents - Cas de jurisprudence

Public concerné

Chefs d'entreprise Responsables et membres des services administratifs. financiers et juridiques



Fiches d'évaluation finale de la formation -Possibilités de contact ultérieur avec la formatrice pour conseils personnalisés

# Lieu

**FFB GRAND PARIS** 10 rue du Débarcadère **75017 PARIS** 



450 €. HT/pers (frais de repas inclus), soit 540 € TTC



**Paul BOYER** Tel: 01 40 55 11 55 Fax: 01 40 55 11 70

### Marchés publics

#### Les précautions

- La notification du marché et les cahiers des charges,
- Les avances, les acomptes, le solde et les formalités de présentation,
- Les délais de paiement et les intérêts moratoires,
- L'information sur l'état des paiements,
- Le DGD et la préparation de la réclamation

#### Les moyens de recouvrement : Le relationnel avec le comptable public

- Le règlement amiable des litiges.
- Le règlement contentieux des litiges,
- Le rôle de la chambre régionale et territoriale des comptes,
- Le report des échéances fiscales.











